

LIVRET D'ACCUEIL DES STAGAIRES EN SITUATION DE HANDICAP

ISENZO association
3, square du Tarn. 75017 Paris
Tél : 06 69 19 22 84

Association Loi 1901 - Agréée par le Ministère des Sports – Code APE : 9499Z – Siret : 803 963 834 00012 – n°
d'activité : 11755312075

RAPPEL CADRE LEGAL

Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées (modifications des dispositions du code de l'éducation introduites par la loi).

Décret n°2005-1587 du 19 décembre 2005 relatif à la maison départementale des personnes handicapées et modifiant le code de l'action sociale et des familles.

Décret n° 2005-1617 du 21 décembre 2005 relatif aux aménagements des examens et concours de l'enseignement scolaire et de l'enseignement supérieur pour les candidats présentant un handicap.

INTRODUCTION

ISENZO association s'inscrit dans une politique d'égalité des chances afin de permettre à tous les apprenants d'accéder à ses formations et de développer leur potentiel.

Tous les apprenants en situation de handicap temporaire ou permanent, ou qui souffre d'un trouble de santé invalidant sont accompagnés tout au long de leur formation, sous réserve que la nature du handicap soit compatible avec l'accessibilité de nos locaux ainsi que les contraintes des formations visées.

ISENZO association s'engage ainsi, pour tout apprenant présentant une situation de handicap à :

- 1- prendre en compte ses besoins,
- 2- étudier des aménagements spécifiques pour son accompagnement tout au long de sa formation,
- 3- faire le lien entre les stagiaires et le responsable pédagogique,
- 4- l'accompagner dans ses démarches,

ISENZO association se donne ainsi pour mission de déployer les moyens humains, matériels et techniques dont-il dispose pour favoriser l'accueil, l'accompagnement et l'insertion professionnelle des apprenants en situation de handicap. Cependant, la réussite de l'apprenant reste de sa responsabilité et ISENZO ne peut porter pour responsable dans le cas où l'apprenant ne déploierait pas les moyens nécessaires.

Trouvez ci-dessous la liste des différentes reconnaissance et organisme qui délivrent ou attestent de votre situation de handicap. C'est lors de votre rendez-vous avec votre référent handicap que vous sera

*ISENZO association
3, square du Tarn. 75017 Paris
Tél : 06 69 19 22 84*

*Association Loi 1901 - Agréée par le Ministère des Sports – Code APE : 9499Z – Siret : 803 963 834 00012 – n°
d'activité : 11755312075*

demandé un document et qui sera demandé un document et qui sera étudié afin de définir des aménagements dont vous auriez besoin :

- **RQTH** : délivrée par la MDPH (**Maison Départementale des Personnes Handicapées**) la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé est une décision administrative qui accorde aux personnes en situation de handicap une qualité leur permettant de bénéficier d'aides spécifiques et d'un tiers temps.
- **AHH** : Délivré par la CDAPH (**Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées**). **L'Allocation aux Adultes Handicapés** est une aide financière permettant d'avoir un minimum de ressources
- **ALD** : Relève de la Sécurité sociale (attestation AMELI. L'Affectaon de Longue Durée concerne les maladies chroniques.

QUI M'ACCOMPAGNE ?

Référent handicap :

Grégory Alcan : 06 69 19 22 84

Mail : gregory.alcan@gmail.com

Tout au long de votre formation, votre référent handicap reste à votre écoute, de même que le responsable de votre formation si vous en ressentez le besoin. Votre référent handicap peut, si vous le souhaitez, vous orienter vers d'autres structures d'accompagnement avec lesquelles il est par ailleurs en relation.

Le référent handicap s'engage à respecter le caractère confidentiel de vos échanges et ne transmet aucune information vous concernant sans votre accord.

*ISENZO association
3, square du Tarn. 75017 Paris
Tél : 06 69 19 22 84*

*Association Loi 1901 - Agréée par le Ministère des Sports – Code APE : 9499Z – Siret : 803 963 834 00012 – n°
d'activité : 11755312075*

PROCEDURE ACCUEIL HANDICAP

ISENZO ASSOCIATION

1- Prise de contact par le stagiaire par mail site internet ou par téléphone

Xavier JULIEN : Responsable adjoint pédagogique Isenzo association

2- Entretien individuel (téléphone ou sur site) pour définir les modalités d'accueil et d'accompagnement du stagiaire. Rédaction du projet d'accueil personnalisé

Grégory ALCAN : Référent handicap Isenzo association

3- Mise en place des aménagements et des modalités pédagogiques pour l'accueil du stagiaire le jour de la formation

Grégory Alcan : Responsable pédagogique et formateur

4- Accueil physique personnalisé du stagiaire handicapé par le référent. Avec son accord préalable, présentation du stagiaire au groupe

5- Vérification par le référent du bon déroulement de la formation et des actions correctives à prendre si nécessaire

6- Contrôle des bonnes conditions de départs du stagiaire à chaque fin de séquence de formation

ISENZO association

3, square du Tarn. 75017 Paris

Tél : 06 69 19 22 84

Association Loi 1901 - Agréée par le Ministère des Sports – Code APE : 9499Z – Siret : 803 963 834 00012 – n° d'activité : 11755312075

ANNEXES

- PLAQUETTE PRESENTATION CQP ALS AGEE ISENZO ASSOCIATION
- ANNEXE FICHE DE FORMATION_ADAPTATIONS CQP ALS AGEE
 - PRESENTATION FORMATION CQP ALS AGEE
- DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP LIEU DE FORMATION (INSTITUT MARTINIQUEAIS DU SPORT)
- REGISTRE D'ACCESSIBILITE PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP LIEU DE FORMATION (INSTITUT MARTINIQUEAIS DU SPORT)

ISENZO association

3, square du Tarn. 75017 Paris

Tél : 06 69 19 22 84

*Association Loi 1901 - Agréée par le Ministère des Sports – Code APE : 9499Z – Siret : 803 963 834 00012 – n°
d'activité : 11755312075*